

**Projet de budget de la Sécurité sociale pour 2015 :
Où sont passés les 650 millions d'euros prélevés sur les retraites ?**

Depuis mardi 21 octobre 2014, date à laquelle le Parlement a commencé l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), le « Collectif de l'Aide à Domicile » a lancé une grande campagne de mobilisation pour que les fonds de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie), soit 650 millions prélevés sur les retraites, soient enfin alloués à l'accompagnement des personnes âgées.

Et vous M. Hollande, qui s'occupera de vous ?

La campagne du « Collectif de l'Aide à Domicile » met en scène le Président de la République, le Premier Ministre et la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes, vieilliss, et les questionne : « Et vous M. Hollande, qui s'occupera de vous ? »
L'objectif : alerter sur le détournement de la CASA depuis 2013 et réclamer que les 650 millions d'euros qui seront prélevés en 2015 sur les retraites imposables soient enfin alloués en totalité à l'accompagnement des personnes âgées.

L'aide à l'autonomie est un «serpent de mer» examiné par les gouvernements successifs, sans résultat concret jusqu'à présent. Et pourtant il y a urgence à réformer le financement de l'aide à domicile aujourd'hui en grande difficulté.

Au-delà des difficultés de ce secteur en crise depuis 2009, il s'agit d'un véritable enjeu de société pour la population française dont l'attente principale est de bien vieillir à domicile, malgré le besoin d'aide à l'autonomie, grâce à un accompagnement de qualité soutenu par la Solidarité nationale.

La campagne de mobilisation a commencé le 21 octobre, par un rassemblement devant l'Assemblée nationale pour alerter les élus et les médias et donner le départ de cette campagne de mobilisation.

Relayez ce message autour de vous, en le diffusant par envois de mails et sur les réseaux sociaux. Interpellez localement vos députés et sénateurs. Initiez ou rejoignez des manifestations locales avec le mot d'ordre suivant :

« Utilisez les 650 millions d'euros prélevés sur nos retraites pour soutenir l'accompagnement des personnes âgées. »

Pour en savoir plus :

Guy Fontaine, Secrétaire général FNAAFP/CSF – gfontaine@fnaafp.org

01 44 89 86 82 – 06 77 05 35 53

Le Collectif de l'Aide à Domicile

Regroupant des organismes à but non lucratif intervenant auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap, ainsi que des familles, ce Collectif s'est créé à l'occasion de la table-ronde sur le financement de l'aide à domicile du 22 décembre 2009. Il a pour objet de porter les problématiques et les positions de leurs adhérents (structures d'aide à domicile, organismes mutualistes, associations représentatives des bénéficiaires), en menant à la fois des actions de sensibilisation et en s'inscrivant comme force de propositions.

Cette campagne de mobilisation est menée par 9 organisations du collectif de l'Aide à Domicile : ADESSA DOMICILE, ADMR, AD-PA, FNAAFP/CSF, FNADEPA, FNAQPA, GENERATIONS MUTUALISTES, UNA, UNIOPSS.

Ensemble elles interviennent auprès de 2 millions de bénéficiaires et emploient plus de 220.000 salariés.